

## Principales décisions du conseil communal

du 27 octobre 2020



### Secrétariat communal

- Le conseil a acté la démission d'Axelle Muller de ses fonctions de conseillère communale et la désignation de Charlotte Laureys pour la remplacer.
- Le conseil a acté la démission de Tanguy Isaac de ses fonctions de conseiller à l'action sociale et la désignation de Daniel Detienne pour le remplacer.
- Le conseil a acté le remplacement de Jérôme Leclercq et de Axelle Muller dans les différents organes extérieurs où ils représentaient la Ville de Genappe.
- Le conseil a approuvé l'adhésion à l'intercommunale Ecetia : pour le paiement unique d'une part sociale de 75 €, la Ville peut faire appel aux services de conseils juridiques, comptables ou de services immobiliers de l'intercommunale.
- Le conseil a approuvé une motion visant à soutenir le dynamisme commercial dans le contexte de la crise sanitaire liée au covid-19.

### Transition

- Le conseil a proclamé les projets retenus dans le cadre du budget participatif qui recevront un financement de la Ville. Les résultats sont abordés dans le bulletin communal du mois de novembre 2020.

### Environnement

- Le conseil a approuvé le coût-vérité estimé des déchets ménagers pour l'année 2021 à 95 %. Cela signifie que la Ville couvre 95 % des coûts liés à la collecte et au traitement des déchets ménagers par les recettes de la taxe sur les déchets ménagers et de la vente de sacs poubelle, mais elle doit suppléer par d'autres recettes à hauteur de 5 %.

### Finances

- Le conseil a approuvé la 3ème modification budgétaire.
- Le conseil a approuvé les règlements de taxe sur l'enlèvement et le traitement des déchets ménagers, sur les sacs poubelle, l'utilisation de conteneurs enterrés, la salubrité publique, les cartes d'identité, les logements inoccupés, les centimes additionnels au précompte immobilier et à l'impôt sur les personnes physiques à des taux inchangés.
- Le conseil a approuvé la liquidation du subside de 6250 € prévu à la Maison Galilée pour l'exercice 2020.

## Travaux

- Le conseil a approuvé le placement d'un nouvel abribus à l'avenue des combattants à Bousval à hauteur du carrefour avec la rue Pont Spilet pour un montant total de 8454 € TVAC et 1650 € à charge de la Ville.
- Le conseil a approuvé le cahier des charges d'un marché de travaux pour la réfection d'ouvrages d'art pour un montant total de 45.000 € . Cela vise entre autres la réparation d'un pont sur la Dyle à la rue de Thy.
- Le conseil a approuvé le cahier des charges d'un marché de travaux visant la prolongation de la voie verte de Loupoigne vers Fonteny pour un montant de 193.000 € avec subsides de la Région Wallonne.
- Le conseil a approuvé l'adhésion à une centrale d'achat de la Communauté française pour l'achat de livres.
- Le conseil a approuvé le cahier des charges pour un marché stock de travaux d'élagage, d'abattage et de dessouchage pour les années 2021 à 2023 pour un montant estimé à 143.000 € pour les 3 ans.
- le conseil communal a approuvé une dépense de 2540 € sans crédit budgétaire pour le remplacement d'un boîtier à code installé sur la porte d'entrée de l'hôtel de ville.

## Urbanisme

- Le conseil approuvé une modification de voirie par élargissement Chemin des Casses.
- Le conseil a approuvé le projet d'acte d'acquisition gratuite d'un local co-accueil situé rue de Bruxelles, 153.

## Energie

- Le conseil a approuvé une dépense de 1650 € sans crédit budgétaire pour commander une étude à Orès à joindre à la candidature envoyée à la région Wallonne pour maintenir un taux identique de subsidiation dans des projets photovoltaïques futurs.